



SEPTEMBRE 2006 | VOLUME XII, NUMÉRO 3

EN CE DÉBUT D'AUTOMNE...



JEAN-PIERRE TREMBLAY Vice-président exécutif

Nouveau Fonds FMOQ

La Société de gérance des Fonds FMOQ inc. a lancé un nouveau Fonds, le Fonds revenu mensuel FMOQ, dont l'objectif fondamental est de procurer un revenu mensuel constant. Les services de la firme Gestion Fiera Capital inc. ont été retenus pour la gestion du portefeuille de ce Fonds. Le présent numéro contient un article sur ce nouveau Fonds. Nous vous invitons néanmoins à lire le prospectus simplifié et la notice annuelle qui peuvent être consultés dans le site Internet des Fonds FMOQ (www.fondsfmoq.com) ou dans celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (www.sedar.com).

Changements de gestionnaires

Au cours du mois d'août 2006, la Société de gérance des Fonds FMOQ a changé les gestionnaires de certains Fonds.
Ce numéro contient un article qui décrit en détail ces modifications qui s'inscrivent dans notre volonté de maintenir et d'améliorer la performance des Fonds FMOQ. En participant aux Fonds FMOQ, vous bénéficiez de l'expertise des meilleurs gestionnaires de portefeuille, et ce, à une fraction du coût normalement exigé par les autres fonds communs de placement. Les personnes

qui veulent connaître les changements apportés prendront connaissance avec intérêt du prospectus et de la notice annuelle des Fonds FMOQ. Ces documents (désignés respectivement *Modification nº 2 au prospectus simplifié 2006* et *Modification nº 2 à la notice annuelle 2006*) peuvent être consultés dans le site Internet des Fonds FMOQ (www.fondsfmoq.com) ou dans celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (www.sedar.com). Il est également possible d'obtenir des copies de ces documents, sur demande.

Protection des épargnants au Québec

En mars dernier, la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec a lancé une consultation générale sur la protection des épargnants au Québec. La Commission se penche sur quatre (4) thèmes principaux, soit 1) l'efficacité et l'effet dissuasif des sanctions en cas d'infractions, 2) le caractère adéquat des mécanismes d'indemnisation existants, 3) la gouvernance des fonds communs de placement et 4) la collaboration des différents intervenants pour favoriser une meilleure protection des épargnants, en particulier lorsqu'il y a des manœuvres frauduleuses ou que des pratiques sont dommageables aux investisseurs. La société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. a soumis à la Commission un mémoire qui peut être consulté dans notre site Internet (www.fondsfmog.com/memoire).

DANS CE NUMÉRO...

Un nouveau Fonds FMOQ est maintenant disponible	3
Survol des marchés financiers	4
Changements de gestionnaires	5
L'histoire en capsule	6
Rendements annuels composés	7
Valeurs unitaires des parts	7
Fluctuations des marchés poursiers et obligataires	7
Offre globale de produits et services	8
Pour nous joindre	8



La Société présentera son mémoire à la Commission dans le cadre des auditions publiques qu'elle tiendra cet automne.

Avis de transactions

Les participants aux Fonds FMOQ qui ne souhaitent plus recevoir d'avis à la suite de chacune de leurs transactions peuvent soumettre une demande à cet effet. Cette option est particulièrement intéressante pour les participants qui se prévalent de nos nouvelles fréquences de prélèvements préautorisés. Pour ne plus recevoir systématiquement d'avis de transactions, vous devez toutefois être inscrit à notre service de consultation du compte par le biais d'Internet et signer le formulaire requis. Pour de plus amples renseignements, consultez votre conseiller aux Fonds FMOQ.

Distribution des revenus et des gains en capital de fin d'année

À la fin de cette année, s'il y a lieu, les Fonds FMOQ procéderont à la distribution des revenus et des gains en capital nets (diminués des pertes en capital). Comme pour l'année dernière, nous procéderons à cette distribution le premier vendredi suivant le 14 décembre 2006. En conséquence, pour l'année 2006, cette distribution se fera le 15 décembre. Les participants qui souhaitent effectuer des transactions avant la distribution de fin d'année devront nous informer de leur intention avant 10 heures, le 8 décembre prochain.

En plus d'accélérer les divers processus de fin d'année, une distribution plus hâtive permet aux participants qui le souhaitent, d'effectuer, au cours des dernières semaines de l'année, des transactions sur des titres de leur portefeuille comportant des pertes potentielles. De cette façon, ils peuvent réduire, voire annuler l'impact fiscal de cette distribution. Afin de vous aider dans

distribués par part seront disponibles dans notre site Internet (www.fondsfmoq.com) dès le 19 décembre 2006, à midi. Nos professionnels seront à votre disposition pour vous conseiller à cet égard.

cette planification fiscale, les montants

Assemblées des associations affiliées

Fidèles au poste, nous le serons encore cette année, alors que nous participerons à toutes les assemblées des associations affiliées à la FMOQ. Il en va de même pour tous les congrès de formation continue qui se tiendront au cours de l'automne. Nous espérons vous y rencontrer.



Prenez rendez-vous

Plusieurs personnes se prévalent déjà de notre service de « visite à domicile ». Dans le cadre de celui-ci, médecins et optométristes, participants ou non, êtes informés à l'avance, par écrit, de la disponibilité du conseiller dans votre secteur. Il suffit alors de téléphoner pour

fixer un rendez-vous au jour, à l'heure et à l'endroit qui vous conviennent, et ce, sans frais ni obligation.

Programme de conférences

La saison hiver – printemps 2007 de notre programme de conférences débutera le 17 janvier à Montréal, et le 25 janvier à Québec. La première activité portera sur les perspectives économiques. Tout comme les années passées, les conférences traiteront de divers sujets de nature économique et financière. Le programme complet vous sera transmis en novembre prochain. Nous espérons que vous serez des nôtres tout au long de cette nouvelle saison qui s'annonce des plus intéressantes.

Salon Vision Show 2006

Dans le cadre de l'entente de partenariat avec l'Association des Optométristes du Québec, nous participerons de nouveau avec grand plaisir au Salon *Vision Show 2006*. Cet événement majeur, qui se tiendra les 3 et 4 novembre prochain, à Montréal, sera, pour les membres de l'Association, une occasion privilégiée de rencontrer nos conseillers et de prendre connaissance de notre offre de produits et services. Nous espérons vous y retrouver en grand nombre.

En participant
aux Fonds FMOQ,
vous bénéficiez
de l'expertise
des meilleurs
gestionnaires de
portefeuille, et ce,
à une fraction du
coût normalement
exigé par les autres
fonds communs
de placement.

UN NOUVEAU FONDS FMOQ EST MAINTENANT DISPONIBLE



La Société de gérance des Fonds FMOQ inc. a mis sur pied un 7° Fonds, le Fonds revenu mensuel FMOQ, qui versera un revenu mensuel fixe, contrairement aux autres Fonds FMOQ qui, eux, remettent trimestriellement, des revenus variables. Les objectifs de ce nouveau Fonds sont de procurer un revenu mensuel constant et de faire croître le capital à long terme.

Gestionnaires

C'est à Gestion Fiera Capital inc. que le conseil d'administration de la Société a confié le mandat d'agir à titre de conseiller en placement pour ce Fonds. La firme gérera les actifs du Fonds afin d'atteindre ses objectifs de distribution de revenu mensuel et de faire croître ses actifs à plus long terme. Pour ce faire, quatre des cinq équipes distinctes de gestionnaires de portefeuille seront mises à contribution pour chacune des quatre catégories d'actif du Fonds revenu mensuel FMOQ, soit 1) les liquidités et les titres à revenu fixe, 2) les actions privilégiées, 3) les actions ordinaires à dividende élevé, et 4) les fiducies de revenu. La cinquième équipe sera responsable de la répartition tactique entre les catégories d'actif.

Le gérant des Fonds FMOQ a établi certaines balises, décrites dans le tableau ci-dessous.

À qui ce Fonds s'adresse-t-il?

En raison de la nature diversifiée de son portefeuille, ce Fonds s'adresse à tous les participants, peu importe leur âge et à quel stade se situe leur accumulation d'épargne. Étant donné la distribution mensuelle de revenu, il s'avère particulièrement intéressant pour les personnes qui sont dans une phase de décaissement.

Valeur des parts

La valeur unitaire initiale des parts du Fonds revenu mensuel FMOQ a été fixée à 10 \$. Jusqu'en décembre 2007, la distribution mensuelle a été fixée à 3,33 ¢ par part, soit 0,40 \$ par année, ce qui équivaut à un revenu distribué de 4 %. Il faut noter que le gérant a toutefois la possibilité de réduire ou d'augmenter la distribution mensuelle, tout comme de procéder à une distribution supplémentaire de revenu à chaque fin d'année (le premier vendredi suivant le 15 décembre). Les gains en capital nets réalisés au cours de l'année seront aussi distribués au participant à la mi-décembre.

De plus, si, exceptionnellement, les revenus perçus par le Fonds au cours d'un mois ne s'avéraient pas suffisants pour couvrir la distribution, le gérant procéderait à une distribution de capital. Cette remise ne serait pas considérée comme du revenu et réduirait d'autant le prix de base rajusté des parts. À moins que le prix de base rajusté des parts ne devienne négatif, une telle distribution ne serait pas réputée être un gain en capital.

Honoraires de gestion

À l'instar des autres Fonds FMOQ¹, les honoraires de gestion pour ce Fonds seront de 0,95 % (avant taxes) par année, et ce, sans aucuns frais d'entrée, de sortie ou d'exploitation facturés en sus.

Note importante

Toute personne intéressée par ce nouveau produit est invitée à consulter le prospectus du Fonds revenu mensuel FMOQ afin d'en connaître les modalités. Au besoin, tous les conseillers de notre société sont disponibles pour aider les gens qui le désirent à déterminer la façon la plus appropriée de l'inclure dans une stratégie de placement.

¹ À l'exception du Fonds monétaire FMOQ dont les honoraires sont de 0,40 % par année.

Catégories d'actif	Minimum	Cible	Maximum
Liquidités et titres à revenu fixe 1	20 %	30 %	40 %
Actions privilégiées	10 %	15 %	20 %
Actions ordinaires ²	15 %	25 %	35 %
Fiducies de revenu et autres ³	15 %	30 %	40 %

Obligations, débentures, titres hypothécaires ou instruments du marché monétaire émis par des sociétés ou des gouvernements canadiens.

² Actions ordinaires de sociétés canadiennes déclarant généralement un dividende élevé.

³ Fiducies de revenu, fonds de placement immobilier et autres placements à rendement élevé similaires, et ce, sur les marchés canadiens.

GESTION FIERA CAPITAL INC.

Le ralentissement du rythme de croissance de l'économie américaine a constitué la toile de fonds de l'évolution des marchés financiers au cours du troisième trimestre. La plupart des indicateurs économiques publiés au cours du trimestre ont en effet démontré une croissance plus modérée des ventes au détail, de la création d'emploi et une chute importante des mises en chantier résidentielles chez nos voisins du sud.

Ces indices de refroidissement de l'ardeur de l'économie semblent donner raison à la Réserve Fédérale américaine et à la Banque du Canada qui ont toutes deux décidé de cesser le mouvement de hausses de taux de manière à ne pas freiner trop rapidement la machine économique.

Survol des marchés boursiers

La perspective d'une croissance plus faible a été accueillie de manière très différente sur les différents marchés boursiers. Comme il a eu pour effet de réduire la pression spéculative sur le prix du pétrole, le ralentissement de l'activité économique a entraîné un repli important du secteur de l'énergie au sein de l'indice S&P/TSX. Comme le secteur représente plus de 25 % de l'indice, il en a résulté un trimestre de rendement modeste.

De nombreuses sociétés et plusieurs analystes financiers ont aussi revu à la baisse leurs pronostics relatifs à la croissance des bénéfices pour les prochains trimestres, ce qui a modéré les ardeurs des investisseurs.

L'excellente performance des titres bancaires, qui ont gagné en moyenne plus de 10% au cours du trimestre, est venue sauver la mise et a permis à l'indice S&P/TSX de terminer le trimestre en territoire positif. Aux États-Unis, c'est davantage la fin du cycle de hausses des taux d'intérêt qui a retenu l'attention des investisseurs et stimulé leur optimisme. Ainsi, le marché boursier américain, dans son ensemble, a connu un meilleur trimestre que l'ensemble des marchés développés. Il faut dire que la hausse des taux d'intérêt constituait une menace importante pour le marché immobilier et l'effet de richesse que son effervescence avait provoqués chez les consommateurs. La détente monétaire a donc été très bénéfique au marché américain.

Sur les marchés internationaux, la croissance des cours fut tout de même assez bonne, bien que moins forte que sur les marchés américains. En cette fin de trimestre, les investisseurs boursiers internationaux sont à évaluer l'ampleur du ralentissement de l'économie américaine et surtout les retombées sur le rythme de croissance de l'économie des grands pays exportateurs comme la Chine, le Japon et particulièrement le Canada qui, ne l'oublions pas, est le principal partenaire commercial des États-Unis.

Par ailleurs, le dollar canadien termine le trimestre à peu près là où il l'avait débuté. Le recul du prix du pétrole et la relative stabilité du prix de la majorité des métaux n'ont pas affecté le cour du huard. Les investissements sur les marchés internationaux ont donc généralement eu un impact positif sur les portefeuilles des Canadiens.

Survol des marchés obligataires

La Banque du Canada, tout comme la Réserve Fédérale américaine, a tenu deux rencontres au cours du trimestre qui se sont soldées par la décision de ne pas modifier les taux d'intérêt à court terme, mettant ainsi fin au récent cycle de hausses de taux. Parallèlement, les taux obligataires, qui réagissent davantage aux tendances de l'économie qu'aux signaux des banques centrales, ont chuté de manière importante, tant au Canada qu'aux États-Unis.

La baisse des taux obligataires a donc causé une appréciation considérable des valeurs marchandes des obligations, l'indice phare du marché obligataire canadien (indice SCM Univers) générant un rendement de près de 5 % pour les trois derniers mois.

Ce sont essentiellement les signes de ralentissement de l'économie américaine et ses répercussions éventuelles sur les activités d'exportation canadiennes qui ont entraîné le mouvement à la baisse des taux. On s'attend généralement à ce que ce ralentissement du rythme de l'économie modère les pressions inflationnistes, pressions qui ont toujours un effet important sur la direction des taux obligataires à long terme.

À l'horizon

La période de ralentissement actuelle devrait permettre un atterrissage en douceur de l'économie nord-américaine. Les banques centrales ont rapidement mis la pédale douce malgré une inflation relativement élevée. Nous sommes d'avis que la baisse progressive de l'inflation au cours des prochains mois permettra même aux autorités monétaires de procéder à des baisses de taux au début de 2007. Les risques de dérapage vers une récession s'en trouveront réduits.

Au cours des prochains mois, la baisse de l'inflation favorisera d'abord les marchés obligataires mais les actions, en particulier les actions américaines et internationales, nous semblent offrir les meilleures perspectives de rendement sur un horizon de 12 à 18 mois.

CHANGEMENTS DE GESTIONNAIRES

Soucieux d'améliorer la performance des Fonds FMOQ, le gérant de ces derniers a changé les gestionnaires de certains Fonds au cours de la période estivale.

Avant de préciser les changements qui ont été apportés, il est important de mentionner que la sélection et l'évaluation régulière des gestionnaires des Fonds FMOQ sont parmi les tâches les plus importantes de la Société de gérance des Fonds FMOQ inc. qui les exécute en y apportant une attention d'autant plus particulière que la performance même des Fonds en dépend. Ces changements s'inscrivent donc dans notre volonté de préserver, voire d'améliorer la performance des Fonds FMOQ.

Il est à noter que ces changements n'affectent en rien les honoraires de gestion des Fonds FMOQ qui demeurent les mêmes, soit 0,95 % par année (taxes en sus), à l'exception du Fonds monétaire FMOQ dont les honoraires sont de 0.40 % l'an.

Actions étrangères

La firme Gestion Fiera Capital inc. et son sous-conseiller, AllianceBernstein L.P., ont été mandatés comme gestionnaire d'une portion des actifs investis en actions internationales (Europe, Australie, Extrême-Orient) par les différents Fonds FMOQ. AllianceBernstein sélectionne les actions en privilégiant le style « valeur », c'est-à-dire qu'il recherche des titres de qualité qui se négocient à des niveaux d'évaluations attrayants.

Gestion d'actifs CIBC (anciennement TAL Gestion globale d'actifs) continue à gérer le reste du portefeuille d'actions internationales avec des contrats à terme sur les principaux indices boursiers (Royaume-Uni, Japon, France, Allemagne, etc.).

Tel que révisée en 2005, la responsabilité de la portion du Fonds actions internationales FMOQ investie en actions américaines est partagée, à parts égales, entre Goldman Sachs Asset Management (actions de sociétés de petite capitalisation) et Gestion d'actifs CIBC (exposition aux 500 plus grandes entreprises américaines par le biais des contrats à terme sur le S&P 500).

Il est à noter que cet ajout de gestionnaires profitera aussi au Fonds omnibus FMOQ et au Fonds de placement FMOQ, car ces deux Fonds utilisent le Fonds actions internationales FMOQ pour leurs investissements en actions étrangères.

Actions canadiennes

Trois firmes de gestion se partagent maintenant la sélection des actions canadiennes des Fonds FMOQ.

Gestion Fiera Capital inc. gère des actions canadiennes en vertu de deux mandats distincts: le premier en est un d'actions de sociétés à petite capitalisation, tandis que le deuxième porte sur des actions à grande capitalisation de style « valeur ».



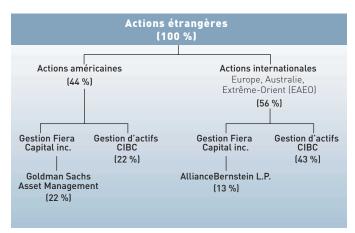
De son côté, Les investisseurs globaux Barclays Canada limitée continue à gérer une partie des actions canadiennes des Fonds FMOQ avec son Fonds BGI Active Canadian Equity, un fonds désigné comme « indiciel plus ».

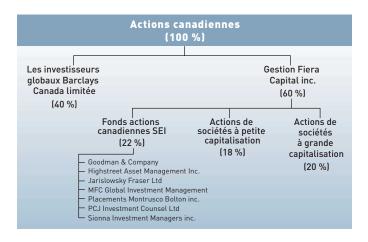
De plus, nous avons convenu avec la firme Gestion Fiera Capital inc. que l'autre portion des actions canadiennes des Fonds FMOQ serait investie dans le Fonds SEI - actions canadiennes. SEI étant un gestionnaire de gestionnaires, ceci permet aux Fonds FMOQ de profiter d'une impressionnante brochette de gestionnaires réputés et qui ont des styles de gestion complémentaires, soit : Goodman & Company, Highstreet Asset Management Inc., Jarislowsky Fraser Ltd, MFC Global Investment Management, Placements Montrusco Bolton inc., PCJ Investment Counsel Ltd et Sionna Investment Managers inc.

Ces modifications s'appliquent à la fois au Fonds actions canadiennes FMOQ, au Fonds omnibus FMOQ et au Fonds de placement FMOQ, en fonction de leurs investissements respectifs en actions canadiennes.

Marché monétaire

Gestion Fiera Capital inc. s'est vu confier la gestion du Fonds monétaire FMOQ et de la liquidité des Fonds omnibus FMOQ et Fonds de placement FMOQ.





J'apprendra Tu apprendras ll appren LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES

UNE OFFRE RENVERSANTE!

D'ici au 30 novembre 2006, contribuez 2000 \$ à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) FMOQ et recevez une jolie marionnette* réversible à l'image de la tendance des marchés financiers : à la hausse (bull market) ou à la baisse (bear market).



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec un de nos conseillers : Montréal: 514 868-2081 ou 1 888 542-8597 (sans frais) Québec: 418 657-5777 ou 1 877 323-5777 (sans frais)

 Une seule marionnette par REEE FMOQ. Cette offre est valide jusqu'à épuisement du stock





Ce conseiller en placement, associé à un courtier de plein exercice, est exclusivement dédié aux clients référés par Les Fonds d'investissement FMOO inc. dans le cadre d'une entente de partenariat.

Il compte 20 ans d'expérience et est rémunéré exclusivement à salaire. N'hésitez pas à vous informer.



1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1122 Montréal (Québec) H3G 1R8

angersp@vmbl.ca

Téléphone: 514 954-3636 ou 1 866 954-3636

Télécopieur: 514 954-1038 Membre - Fonds canadien de protection des épargnants À SURVEILLER: LE PROGRAMME **DE CONFÉRENCES DE LA SAISON** HIVER-PRINTEMPS 2007 DISPONIBLE **EN NOVEMBRE 2006**



NAISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE MÉDICAL

Inspirée par un essor urbain remarquable et un renouveau intellectuel dynamique, la « renaissance du XIIe siècle » fut également marquée par le développement d'une conception plus rationnelle de la Création divine.

Plus qu'un thérapeute compétent, le médecin était un physicus capable d'analyser le fonctionnement du corps humain de manière plus globale, d'expliquer les processus physiologiques en fonction des principes de la philosophie naturelle.

Autre résultat de l'influence novatrice des médecins de Salerne, cette évolution, qui fit sortir la médecine du rang des arts mécaniques, fut marquée non seulement par la délimitation entre médecine et philosophie, mais également par la redéfinition des rapports entre la théorie et la pratique.

À compter de la seconde moitié du XIe siècle, l'impulsion donnée à la discipline médicale par les maîtres salernitains fut telle que la médecine fit son entrée dans les universités naissantes de l'époque, au sein desquelles l'enseignement universitaire médical se développa. Jusqu'au milieu du XIVe siècle, ce dernier ne fut donné de facon continue et significative que dans trois institutions, soit celles de Bologne, de Montpellier et de Paris. Au XVe siècle, il s'étendit géographiquement, entre autres en Espagne, dans le Saint Empire (vaste région comprenant le royaume de Bourgogne-Arles, l'Italie, la Suisse et la mosaïque des États allemands formant déjà la majeure partie du Saint Empire) ainsi que dans d'autres villes italiennes ou françaises.

Source: CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$)

au 29 septembre 2006

FONDS FMOQ	Année à jour	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%) ou depuis création	(\$)
Monétaire	2,64	3,29	2,76	2,53	2,55	2,51	3,47	10,014
Omnibus	4,13	6,09	9,53	10,02	10,89	7,00	7,93	23,142
Fonds de placement	4,64	6,99	9,46	10,14	10,65	6,09	8,53	22,948
Obligations canadiennes	2,51	2,97	5,30	4,97	5,46	5,95	6,44 (16.03.01)	11,042
Actions canadiennes	3,62	6,66	15,15	16,89	18,61	12,05	11,50	24,318
Actions internationales	6,41	10,14	8,69	7,71	7,41	2,33	4,80	9,003

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Les Fonds d'investissement FMOQ inc., cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 3,89 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport ; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	30.09.06	Écarts	30.06.06	Écarts	31.03.06	Écarts	30.12.05	Écarts	30.09.05
S&P/TSX (Toronto)	6,8 %	11 761,27	1,3 %	11 612,87	-4,1 %	12 110,61	7,4 %	11 272,26	2,4 %	11 011,83
S&P 500 (New York) **	4,7 %	1 493,24	5,4 %	1 416,21	-6,4 %	1 512,29	4,2 %	1 451,84	1,8 %	1 426,69
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	12,1 %	2 107,14	3,7 %	2 032,42	-4,8 %	2 134,61	9,2 %	1 954,09	4,0 %	1 879,72
Scotia Univers (obligations canadiennes)	4,0 %	629,40	4,9 %	600,27	-1,0 %	606,48	-0,4 %	609,12	0,7 %	604,95

^{*} ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes.

IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devrons reporter lesdites instructions à la semaine suivante.

Concernant les transactions dites électroniques (par Internet) ou impliquant le débit préautorisé sur instructions, l'heure limite est fixée à 10 h.

Nous vous remercions de votre collaboration.

^{**} convertis en dollars canadiens.

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* offre toute une gamme de produits et services financiers¹aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, de l'Association des Optométristes du Québec ainsi qu'à leurs proches.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

Fonds FM00²

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale guébécoise.

Titres constitutifs d'un portefeuille de haute qualité, les différents Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables et leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie:

- monétaire
- omnibus
- placement
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales

Nouveau

Fonds revenu mensuel FMOQ:

disponible dès le 6 octobre 2006 (lisez notre article en page 3)

Autres familles de fonds communs de placement³

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

Obligations garanties 4

Que ce soit à titre de complément ou d'alternative aux fonds communs de placement, nous offrons divers types d'obligations (boursière, à taux progressif, à taux fixe, etc.) d'Épargne Placements Québec.

Billets à capital protégé

Vous cherchez un produit hybride alliant la protection du capital à l'échéance avec un rendement potentiel plus élevé qu'un dépôt à terme? Un billet à capital protégé pourrait répondre à votre besoin. Son rendement est lié à un ou à plusieurs indices boursiers, à un panier d'actions, à un fonds commun de placement ou même à l'évolution du prix de différents produits de base (le pétrole, l'or, le cuivre, etc.).

Grâce à des ententes conclues avec des firmes spécialisées dans la commercialisation et la distribution de produits de placement structurés et alternatifs, nous vous donnons accès aux principales émissions de billets liés.

Dépôts à terme 5

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme qui sont garantis sous certaines conditions*.

Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

* Capital garanti à 100 % et assujetti aux limites de 100 000 \$ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

Régimes autogérés, comptes au comptant, courtage à escompte ou de plein exercice 4 ou 7

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies. Investissez dans un REER autogéré ou dans un compte au comptant, ou adhérez au service de courtage à escompte ou de plein exercice.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met également à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut Québécois de Planification Financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances).

La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

- directement ou par le biais d'ententes de partenariat
- vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*
- (3) vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Les Fonds d'investissement FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices
- Épargne Placements Québec^{MD} est une unité administrative du ministère des Finances du Québec
- (5) le capital est garanti, sujet aux limites en vigueur, par les divers régimes d'assurance-dépôts applicables
- (6) offerts par B2B Trust et MRS inc. et ses filiales dans le cadre d'ententes conclues par Les Fonds d'investissement FMOQ inc.
- offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest Bureau 1111 Montréal (Québec) H3G 1R8

 Téléphone :
 514 868-2081

 Sans frais :
 1 888 542-8597

 Télécopieur :
 514 868-2088

Québec

Place Iberville IV 2954, boulevard Laurier Bureau 740 Québec (Québec) G1V 4T2

Téléphone : 418 657-5777 Sans frais : 1877 323-5777 Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet

www.fondsfmoq.com

Courriel

in fo @ fonds fmoq.com

Lignes d'information automatisées 514 868-2087 ou 1 800 641-9929

